

ANTIRACISTES OU ANTIFRANÇAIS ?

(...) Citons parmi les associations et organismes antiracistes habilités officiellement à lutter sur tous les fronts contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, la discrimination (sauf la positive que j'ai déjà qualifiée de « racisme légal »), l'islamophobie, la judéophobie, l'homophobie, la transphobie, etc.

1898 – La LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (et du citoyen). Née de l'affaire Dreyfus, fondée par un avocat républicain de centre gauche — comprenons un parfait idiot utile libéral du nom de Ludovic Trarieux ; d'abord d'obédience libérale, elle a fatalement dérivé à gauche pour se situer aujourd'hui à la gauche de l'extrême gauche hystérique ; apatride, antinationale, sioniste, pro-immigrée, actions tous azimuts sur le plan des droits sociaux, de l'immigration, et finalités douteuses, particulièrement dans le monde carcéral.

1927 – 1927 – La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, ex-LICA). Fondée par le journaliste communiste Bernard Lecache (Abraham Lifschitz-Lekah) : d'obédience juive, devenue libérale par la suite ; organisation richissime, extrêmement puissante et virulente.

1945 – L'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration — devenu OFII après trois appellations successives : ONI, OMI, ANAEM). Institutionnel. Spécialisé dans l'accueil et l'intégration des immigrés et demandeurs d'asiles, ainsi que dans l'aide au retour et à la réinsertion (pour ceux qui y croient !). Fait partie de ces nombreuses administrations officielles agissant comme de véritables chevaux de Troie de l'immigration.

1947 – La CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) : institutionnelle. Fondée par l'avocat israélite René Cassin, l'un des corédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948).

1949 – Le MRAP (Mouvement pour le rassemblement et l'amitié entre les peuples-sic). D'obédience juive et communiste, fondé par un groupe de juifs communistes issus de la « Résistance » et dissidents de la LICRA, dont Charles Palant, Albert Lévy, Pierre Paraf. À l'origine de la loi du 1^{er} juillet 1972 contre le racisme. Du niveau de la LDH.

1952 – L'OFPPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) : institutionnel. Organisme d'État chargé de mettre en application les accords internationaux pour la protection des réfugiés et apatrides (sic). Autre cheval de Troie de l'immigration... Si vous êtes Français de souche et traité comme un paria ou persécuté chez vous, en France, dans votre propre pays, sachez que l'Ofpra ne peut rien pour vous : vous n'aurez qu'à chercher asile ailleurs qu'en France !

1984 – SOS RACISME : d'obédience juive et trotskiste. Milite activement pour l'instauration d'une république totalitaire métissée. Rappelons que cette officine associative est à l'origine de la procédure de « testing » auprès des employeurs et du C.V. anonyme.

1989 – Le HCI (Haut conseil à l'intégration). Institutionnel. Puissant lobby immigrationniste d'État chargé d'orienter l'action du gouvernement en matière d'intégration des étrangers et des immigrés ; de tous les combats contre le racisme et l'antisémitisme.

1999 – Les CODAC (Commissions départementales d'accès à la citoyenneté). Institutionnels. Missions locales auprès des préfetures chargées de veiller à l'insertion des immigrés (insertion ou intégration, signifiant que les immigrés se sentent bien chez eux chez nous et que rien ne manque à leur bonheur), suivies de la création du GED (Groupe d'études sur les discriminations), lequel deviendra en l'an 2000 le GELD ; cette officine renforce la répression en prenant part à la lutte contre les discriminations, et sera chargée de gérer le 114 (dispositif d'écoute et de signalement des victimes et témoins de discriminations).

2004 – La HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité). Institutionnalisée par la LOI n° 2004-1486 du 30 décembre 2004 ; véritable officine de délation publique rappelant par certains aspects la sinistre loi des suspects sous la Révolution française ; présidée dès sa fondation par l'ancien président du groupe automobile Renault, Louis Schweitzer, haut-fonctionnaire, administrateur non bénévole et très avantageusement rémunéré d'une nuée de grands groupes industriels et d'organismes divers, ancien chef de cabinet du Premier ministre socialiste Laurent Fabius, sorti de la promotion Robespierre de l'ENA : plus qu'une référence, un aveu !

2008 – DÉFENSEUR DES DROITS. Médiateur de la République chargé de régler les litiges ou conflits entre les citoyens et l'État. Son champ d'action s'est élargi à la défense des droits des enfants et à la lutte contre les discriminations, héritage de feu la Halde.

2011 – Dissolution de la Halde pour gestion floue, abus de biens sociaux et missions mal définies. Transfert des compétences au Défenseur des droits, puis à la DILCRAH.

2012 – DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), dernière machine de guerre antifranaise ultra-perfectionnée, lancée pour lutter contre la liberté d'expression et la défense de l'identité nationale... avant la prochaine machine de guerre antifranaise encore plus perfectionnée ! Dépend directement du Premier ministre et succède à la fois à la HALDE et au CILRA (Comité Interministériel de Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme).

*

Toutes les organisations dites antiracistes, mais réellement antifranaises, citées ci-dessus se caractérisent par une capacité d'action et une puissance d'intervention institutionnelle exceptionnelles conduisant à la soviétisation rampante de la France, et à sa dissolution ethnique par submersion migratoire ; elles bénéficient toutes du soutien sans réserve et des moyens extraordinaires de l'État français, de la Justice républicaine, mais aussi de l'appui inconditionnel des médias ; elles sont confortées par la reconnaissance publique, peuvent compter sur la collaboration de véritables bataillons de juristes et d'avocats à leur service ; elles trouvent des relais associatifs voire maçonniques sur tout le territoire, auprès des élus locaux, des syndicats, d'associations spécialisées ; elles recrutent les acteurs — présentés le plus souvent comme bénévoles, mais vivant en réalité grassement selon le principe associatif — essentiellement auprès du monde enseignant et de la fonction publique, voire dans la nébuleuse des milieux marginaux ou gauchistes ; elles organisent des interventions propagandistes au sein même des établissements scolaires et universitaires ; elles s'arrogent de fait le droit de contrôle de tout ce qui se dit et se pense en France ; enfin, la plupart bénéficient du privilège juridique exorbitant du droit de poursuivre ou d'ester en justice, c'est-à-dire le pouvoir d'assurer la police politique des idées au sein de la République française.

*

(...) Ainsi la machine à culpabiliser les Français, déjà corsetés par un réseau de lois pénales absolument démentiel, tourne à plein régime ; elle est assortie d'une monstrueuse machinerie judiciaire destinée à réprimer d'une efficacité diabolique ; si vous êtes dévalisé chez vous, prenez le temps d'attendre, il n'y a rien de grave ; mais si votre langue dérape, attendez-vous à ce que le ciel vous tombe sur la tête et sans délai. Non, véritablement, la République n'aime pas les Français et ne les a jamais aimés ; elle n'a pas été faite pour les aimer ou les respecter, elle a été faite pour leur couper la tête, au propre comme au figuré ; en cela rien de nouveau : nous le savons depuis 1789...

Sous la férule républicaine, nos compatriotes les plus attachés à leur pays, à leur identité, les plus représentatifs par le dévouement personnel, par ce qu'ils apportent et ont apporté à la richesse nationale, au bien commun, sont tenus de vivre en permanence comme des parias avec le rouge de la honte au front, la tête couverte de cendres, la corde au cou, revêtus de la bure des pénitents, pieds nus et le regard baissé, comme pour s'excuser d'exister, et de déranger le si bel ordonnancement de la Nouvelle Civilisation Mondiale du Nouvel Ordre Mondial ; ils sont voués à expier éternellement l'affreux mal inscrit dans leurs gènes, et dont ils sont collectivement responsables : l'hydre raciste qui survit en eux et les dévore de l'intérieur comme un feu venu de l'Enfer ; ils ne finiront jamais de payer la dette, ni de se purifier, ni de se revivifier, ni de se régénérer...

Jean-Louis OMER, fondateur de Force Française
Extraits de *L'Antirépublique-2*

Pour en savoir plus

Force Française

www.forcefrance.info